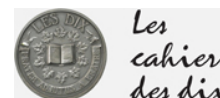


Les Cahiers des dix



Réception des Dix aux Archives nationales du Québec

Robert Garon

Number 52, 1997–1998

Index général 1936-1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012949ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012949ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Garon, R. (1997). Réception des Dix aux Archives nationales du Québec. *Les Cahiers des dix*, (52), 19–22. <https://doi.org/10.7202/1012949ar>

RÉCEPTION DES DIX AUX ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

DISCOURS DE BIENVENUE DE MONSIEUR ROBERT GARON, CONSERVATEUR DES ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, À L'OCCASION DU LANCEMENT DU NUMÉRO 51 DES *CAHIERS DES DIX*, LE 7 OCTOBRE 1997.

Recevoir les membres de la Société des Dix aux Archives nationales du Québec est pour moi bien plus qu'un honneur. C'est en quelque sorte ouvrir un album de famille, tellement vos noms, comme ceux de vos prédécesseurs, sont associés de près à l'histoire et à l'œuvre de notre institution.

Vous célébrez aujourd'hui un anniversaire rare. 60 ans de publication de vos célèbres *Cahiers des Dix*, qui, depuis 1936, n'ont cessé de révéler par le détail personnages, événements et réalisations de notre société. La pérennité de votre contribution se compare à celle de nos *Rapports annuels* (56 ans) et surtout du *Bulletin des recherches historiques* (73 ans), organe officiel du Bureau des Archives du Québec de 1923 à 1948. Toutes ces publications, nées d'un même terreau, font aujourd'hui l'orgueil de tout bibliophile averti et continuent d'offrir leur richesse inépuisable à tous ces curieux de notre histoire, voire de notre culture, qu'ils soient débutants ou érudits.

Ajoutées à la série trentenaire de nos grands inventaires, qui font place aujourd'hui à des instruments de recherche accessibles par voie électronique, ces publications sont aussi

parentes. En effet, s'agissant des premières générations des Dix, celles qui sont antérieures aux années 1970, les deux tiers de vos membres (16 sur 24) ont signé des textes dans nos publications. Et cette parenté s'est maintenue depuis par la fréquentation de nos archives qui vous sont familières. Nous le vérifions présentement par la cordialité des liens qui nous unissent.

Album de famille, qu'on en juge aussi du fait que quatre de mes prédécesseurs ont occupé vos fauteuils. Je veux nommer Pierre-Georges Roy, Antoine Roy, Raymond Douville et André Vachon. Premier archiviste en titre de la Province de Québec, Pierre-Georges Roy entame en 1920 et à l'âge de 50 ans une carrière officielle qu'il terminera 21 ans plus tard. Soucieux de bonne administration, il esquissa un programme de conservation des archives gouvernementales, qui hormis l'ouverture du *Palais des archives* — l'actuel Musée du Québec — n'a pu malheureusement être réalisé en son temps. C'est sur un autre front que sa renommée, déjà établie dans les cercles nationalistes, allait atteindre un sommet, celui de la diffusion des faits de notre histoire, celle surtout du Régime français. Toutes ses actions, concrétisées par ses multiples ouvrages, ont ainsi concouru à faire connaître et apprécier les archives. Des esprits chagrins ont pu mettre en doute la somme de ses écrits parce que souvent répétés en de nombreuses publications, mais c'était oublier qu'à l'époque, soit avant l'ère de la reprographie et du message électronique, le seul moyen de diffusion était précisément la publication.

Nous sommes redevables à Antoine Roy, son fils, décédé en juin dernier à l'âge de 91 ans, d'avoir persisté dans la voie tracée par son père. On lui doit la poursuite des grandes séries d'inventaires, du *Bulletin des recherches historiques* et, de l'avis des connaisseurs, plusieurs bibliographies d'importance. Aurait-il pu faire mieux dans le contexte si difficile et

annonciateur de bouleversements du Québec des années 1940 et 1950?

Deux autres Dix ont dirigé les Archives nationales du Québec. Le premier, Raymond Douville, qui n'y a œuvré que quinze mois, avait tout de même été longtemps associé à nos préoccupations à titre de sous-secrétaire de la Province. Pour sa part, André Vachon devint conservateur en juin 1971. Conseillé par une équipe d'archivistes bien au fait des données de la gestion documentaire moderne, il est parvenu à imposer la présence des Archives nationales dans le processus de sélection des archives, action qui allait constituer — une fois confirmée par la Loi sur les archives de 1983 — un modèle en matière de gestion des archives gouvernementales, modèle qui fait encore l'envie de bien des pays étrangers. Visionnaire, André Vachon a également présidé aux premières manifestations de la régionalisation de nos archives. Sous sa gouverne, des centres d'archives ont été ouverts à Montréal et à Trois-Rivières, réunissant ainsi sous l'autorité du conservateur toutes les archives publiques héritées de la Nouvelle-France — un rêve si cher à Pierre-Georges Roy. Ainsi se plaisait-il à écrire:

... de l'avis des spécialistes les plus autorisés, aucune ancienne colonie française des XVII^e et XVIII^e siècles ne peut, sur le plan du nombre, de la variété et de la richesse de ses archives, se comparer, même de très loin, au Québec.

De 1920 à aujourd'hui, les Archives nationales du Québec ont su rester fidèles aux impératifs fixés par leur fondateur: œuvrer à une meilleure gestion de l'information gouvernementale, assurer la conservation de la mémoire collective et promouvoir la pérennité de notre identité nationale. Bien sûr, les mots ont changé, mais le message demeure. Et nul autre qu'André Vachon n'a su l'exprimer avec autant de force et d'élégance.

C'est de l'âme de notre âme qu'il s'agit ici, d'une substance toute spirituelle, principe de vie individuelle et plus encore de notre vie collective, source d'une dignité et d'une noblesse retrouvées...

Messieurs les Dix, bienvenue aux Archives nationales du Québec, bienvenue dans votre famille. Vous venez célébrer bien plus qu'un 60^e anniversaire, vous venez célébrer une nouvelle naissance, ce 51^e numéro des *Cahiers des Dix*. Au nom du personnel et en mon nom, merci de nous y associer.